



n°136 - Avril 2024

www.commune-de-mardeuil.com

Mardeuil Actu'

Réunion publique
le 28 MAI à 18h30
à la salle des fêtes

fontaine
du Jard



eau non
potable

BUDGET PRIMITIF 2023

- Les taux communaux inchangés en 2024**
- Des projets pour notre cadre de vie :
végétalisation, plan de circulation, mobilité**



Illuminations, décos de Noël : un moment toujours apprécié par les enfants, les habitants et les passants, le service technique (ST) a réalisé les décos



20 janvier : La St Vincent se perpétue : défilé, messe à l'église St Thomas, vin d'honneur et diplômes à la Coopérative, une année viticole 2024 contrastée

Dans le rétro ...



18 décembre : Le judo-club avec ses ceintures prêt pour défendre leurs couleurs ... et celles de Mardeuil ! 😊



26 novembre et 16 décembre : Concerts d'automne et de Noël par l'Harmonie de Mardeuil.



29 janvier : 4 500€ récoltés !
Remise des diplômes aux associations et à la commune pour leur participation au Téléthon 2023



21 décembre : Repas de Noël pour les cantiniers, avec les parents élus, les enseignantes et les élus Cheche pour tout le monde





ÉDITO DU MAIRE

70,15%

2024 : année sportive intense, avec les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) au cœur de l'été, qui nous impacte déjà et nous montre que nous vivons dans un monde instable, emprunt de violence au quotidien, de traumatismes et de contestations.

Année marquante également sur le plan de la démocratie, avec, le 9 juin prochain : les élections européennes.

Il ne faut pas se tromper de cible, il faut se demander qui sont ceux qui souhaitent une Europe unie, forte et positive pour nos Nations et, à l'inverse, qui sont ceux qui militent pour en sortir et regagner une « souveraineté » de façade ...

Une chose est sûre : seuls nous sommes perdus face aux enjeux qui nous ceinturent : extérieurs d'abord, avec un réchauffement climatique planétaire, une ressource en eau à protéger, des milieux naturels en danger et des États expansionnistes aux portes de l'Europe. Des enjeux en interne ensuite, avec un secteur agricole qui souffre, une industrie à reconstruire, la maîtrise de l'énergie à repenser, des services publics qui sont attaqués, bref, un État qui peine à faire triompher la discipline, l'envie et le bon sens ...

Ensemble, nous devons progresser et trouver les bonnes mesures. Le miroir aux Alouettes, la fausse bonne idée et les fausses infos sont trompeuses, méfions-nous !

A chacun d'y trouver un équilibre, un point d'intérêt, pour autant, c'est collectivement que nous déciderons de notre futur, avec les aléas qui peuvent en modifier les plans.

La critique est facile, l'engagement la tempère; celui qui « sait » mais ne fait rien est coupable de non assistance à « société en détresse ».

Car, jamais l'écoute, le dialogue constructif n'ont été autant au cœur du jeu. Expliquer, faire comprendre, mais aussi partager les contraintes sont autant de points qui font que toutes et tous se sentent inclus dans le processus démocratique.

L'individualisme est dangereux, l'Histoire nous en donne constamment des exemples. Mesurons les choses, agissons en responsabilité, ce sont des idéaux qui doivent nous conduire vers un futur plus serein et plus réfléchi.

Croyez que vos élus mettent en pratique ces lignes directrices, au travers de son Conseil Municipal des Jeunes, de réunions publiques comme celle du 28 mai prochain à laquelle vous êtes conviés, ou par de régulières publications sur les réseaux numériques : site internet, réseaux sociaux et infos « papiers ».

Des projets existent sur votre commune, pour un cadre de vie amélioré, pour une mobilité apaisée, avec nos moyens et des arbitrages nécessaires afin de ne pas augmenter la pression fiscale.



Denis de CHILLOU de CHURET
Maire de Mardeuil



Emplois saisonniers :

Votre commune lance un appel à ses jeunes pour un poste d'agent polyvalent au Service Technique, les missions : arrosage, désherbage des massifs, tontes .



Période : du 03 juin au 29 septembre

Envoyer ou déposer vos CV + lettre de motivation au secrétariat de mairie dès à présent.

Conditions : avoir 18 ans et son permis B

ETAT CIVIL

Mariage

LORRAIN Thierry et RABAT Agnès le 06 avril 2024

Naissance

MASSON Romy le 31 Octobre 2023

VALTON Nina le 06 janvier 2024

Décès

BOURNON Marie Thérèse le 15 Décembre 2023

LEROY-DUCARDONNOY Henri le 19 Janvier 2024

BOUTILLIER Régis le 17 Mars 2024

Certaines données peuvent ne pas apparaître, faute d'autorisation des familles

à vos AGENDA ... (sous réserves)

- 8 mai : Commémoration victoire IIème guerre mondiale
- 18 mai : Inauguration Vign'art
- 19 mai : En rou(t)e libre
- 24 mai : Inauguration du nom de l'école
- 24 mai : Apéro des Mardouillats
- 31 mai : Cross des écoles rurales à Mardeuil
- 31 mai : Atelier jardinage au naturel (18h-Salle des fêtes)
- 1er juin : Tournoi de pétanque de l'Harmonie de Mardeuil
- 7 au 10 juin : Fête patronale
- 9 juin : Élections européennes
- 22 juin : Kermesse de l'école
- à déterminer : Remise (trousses / calculatrices)
- à déterminer : Apéro des Mardouillats
- 14 juillet : Fête Nationale
- 4 septembre : Rentrée scolaire
- 10 septembre : Faites du sport 10è édition !

Les oeuvres Vign'Art se découvrent du 17 mai 2024 au 22 septembre 2024 à Mardeuil, mais pas seulement !



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

1) Approbation du compte rendu du 09 octobre 2023 :

Votes : 17 pour (Seront désormais consignées, nominativement, dans le procès-verbal, les orientations de vote de chacun d'entre nous.)

2¹) CAECPC : modifications statutaires ; prise de compétence énergies nouvelles et de récupérations

Dans sa séance du 5 octobre 2023, le conseil communautaire (Épernay Agglo) a voté pour cette prise de compétences facultatives, afin d'accompagner et de participer au financement de projets d'énergies nouvelles et de récupérations. **Votes : 17 pour**

3) Conférence régionale gouvernance :

Il s'agit de donner un avis sur la composition de la « conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols ». La loi du 20 juillet 2023 fixe la mise en œuvre des objectifs de lutte contre celle-ci. Des propositions pour la territorialisation de l'objectif ZAN seront faites. **Votes : 17 pour**

4) Décision modificative : régularisation amortissement 2022

La trésorerie nous a alerté d'une anomalie sur les amortissements de l'année 2021, réalisés en 2022. Il faut donc procéder à son rattrapage, pour un montant de 7423.17€. Aucun crédit ou débit, il s'agit d'une écriture d'ordre, les règles comptables nous les imposent. **Vote : 18 pour** (arrivée de M Emmanuel SCHAEFFER avant le vote)

5) Décision modificative : complément amortissement 2024

Le référentiel M57 nous impose d'effectuer un amortissement au prorata temporis du bien, dès son acquisition, cela nous oblige à réajuster le montant de 8202.66€, qui sera ajouté en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement. Là encore, pas de transfert de crédits d'un chapitre à un autre. **Vote : 18 pour**

6) Finances : autorisation de crédits d'investissement 2024

Comme à chaque fin d'année, il faut prévoir une pré-alimentation de la section d'investissement, pour régler des dépenses qui interviendraient avant le vote du budget. Je vous propose le montant de 72000 dans le chapitre 2135 (constructions) : sanitaires sportifs et pompes chaufferie. **Vote : 18 pour**

2²) CAECPC : modifications statutaires ; prise de compétence gestion des pistes cyclables

Dans sa séance du 5 octobre 2023, le conseil communautaire a voté pour cette prise de compétences facultatives, afin d'accompagner et de participer au financement de projets d'énergies nouvelles et de récupérations, en plus de la gestion des pistes cyclables, modifiant l'article 4.II_11°. **Votes : 18 pour**

7) PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat) 2024 :

Le décret d'application paru et la position de principe prise lors du conseil précédent, cette PEPA sera versée en 2 fois (mars et juin). Le Comité Social Technique du CDG ayant donné un avis favorable et unanime de la part des collèges employeurs et agents. La somme de 10500€ sera versée à 17 agents. **Vote : 18 pour**,

8) Réglementation publicité :

Elle s'inscrit dans un objectif de protection de cadre de vie et du paysage naturel, bâti, péri-urbain ou rural. Cette compétence est partagée entre le préfet et le maire, à compter du 1^{er} janvier 2024, mais elle peut être transférée au président de l'EPCI. Je propose de maintenir cette compétence au niveau communal. **Vote : 18 pour**

9) XDemat : renouvellement de la convention de prestations intégrées

Arrivant au terme de la convention qui nous lie, il convient de la reconduire. **Vote : 18 pour**

10) Tarifs communaux 2024 et décote aux associations :

La proposition est de les maintenir, en ajoutant un tarif. Chaque association dispose de 3 utilisations gratuites de la grande salle, accompagnée ou non des salles annexes. Au-delà, un tarif minoré avec une décote de 60% vous est proposé. Sont exclues les occupations de salles pour des réunions régulières. **Vote : 18 pour**,

11) Classe de neige 2024 du 21 au 30 janvier aux Carroz d'Arraches, participation des accompagnateurs

La facturation de leurs séjours a été incluse dans la part mairie, qui a donc avancé leurs frais, il convient donc d'émettre un titre de recette pour le remboursement de leur participation.

Vote : 16 pour (accompagnateurs, Aurore LÉVÈQUE et Joël CLÉMENT ne prennent pas part au vote).

12) Questions diverses : questions et informations diverses

- Informations PLUI / Report du zonage sur les Zones d'Accélérations des énergies renouvelables (ZAER) / INSEE : nous sommes sous la barre des 1500 hab, cela influera sur les dotations et sur le nombre d'élus lors du prochain mandat (15 au lieu de 19).
- Personnel communal : Samuel SOUEVE est prolongé jusqu'au 30 juin 2024 ; Sloane AMRANE est enceinte de son second enfant ; Kathy BUFFET passera sur un contrat à 35h à compter du 1^{er} janvier 2024.
- AS Cumières : la convention de mise à disposition des installations a été révoquée.



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024

1) Approbation du compte rendu du 18 Décembre 2023 :

Votes : 18 pour (Seront désormais consignées, nominativement, dans le procès-verbal, les orientations de vote de chacun d'entre nous.)

2) Consultation : Zone d'Aménagement des Énergies renouvelables :

Les communes peuvent ou non définir des zones d'accélération qui favoriseront le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires. Une concertation avec les habitants aura lieu du 26 février au 20 mars. Elle prendra la forme d'un dossier consultable en mairie aux heures d'ouverture. Une délibération sera prise lors du prochain conseil municipal. Information aux habitants via les canaux habituels : PanneauPocket, Facebook, affichage extérieur et le journal l'Union. **Votes : 18 pour**

3) Modification régime des astreintes :

Les modifications suivantes ont été apportées.

La notion de binôme ne sera plus systématique dans les astreintes, afin de ne pas impacter les agents chaque week-ends, étant donné l'effectif restreint au ST. Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable à l'unanimité des membres. **Votes : 18 pour**

4) Participation communale au risque prévoyance :

Cette assurance, facultative aujourd'hui, couvre les pertes de salaire et primes pour les agents absents du fait de maladie, passé un délai. Son coût est d'environ 40€ à 80€. Elle sera obligatoire pour tous les agents au 1er janvier 2025 et impactera leur pouvoir d'achat. La question qui se pose est de savoir si nous prenons en charge une partie de celle-ci et le taux. Le Comité Technique Territorial a rendu un avis favorable. Après discussion, il est proposé de mettre en place une participation communale de 20% du coût de l'assurance en cause.

Vote : 16 pour sa mise en place et pour la participation communale de 20%; 2 abstentions (COSSIEZ Alice et LÉVÈQUE Aurore).

5) Consultation appel d'offre prévoyance :

Le centre de gestion nous propose de lancer un marché d'appel d'offres pour le risque prévoyance et maladie, le vote portera sur cette proposition. L'avantage étant pour nous de souscrire un contrat adapté, à des tarifs négociés. Cette première étape ne nous engage pas, le résultat de cette consultation sera connu mi-juillet. **Vote : 18 pour**

6) Création de poste :

Je vous informe que Julie GRASSET bénéficie d'un programme de reconversion professionnelle en secrétariat de mairie. Le but de ce détachement est d'en apprendre les bases, avant de postuler ailleurs.

En contrepartie, Clarisse PITHOIS, qui avait fait son apprentissage chez nous, a réintégré l'espace Laure à temps plein jusqu'au 30 juin dans un premier temps.

7) RODP Enedis :

Les différents concessionnaires de réseaux (orange, GRDF et Enedis) se doivent, après demande du conseil, de verser annuellement une somme pour l'occupation du domaine de la commune. Sur la base de la longueur de leurs installations sur la commune : réseaux, armoires, canalisations, antenne de télérelève installée sur le toit de l'église. Les recettes sont modestes : 2250 € en tout. **Votes pour instaurer ces redevances : 18 pour**

8) Retrait délibération relative à la police de la publicité :

Prise lors de notre dernier conseil, il s'avère que cette délibération est illicite car elle devait faire l'objet d'un arrêté du Maire. De plus, la compétence n'est plus transférable à l'EPCI. Elle doit donc être retirée. **Vote : 18 pour**

9) Tarification des manifestations communales :

Le voyage qui clôture le cycle de conférences de M. Gilbert NOLLEAU se fera cette année à Nancy, le tarif proposé est de 105 € par personne. **Vote : 18 pour**

10) Subventions diverses :

L'association des sclérosés en plaques nous sollicite. Le conseil n'a rien contre cette association, ni contre les autres, mais considérant que la démarche appartient à chacun et non à une collectivité, chacun exprimera sa position par son vote. **Vote : 13 contre et 5 abstentions (LEMOINE Patrice, GUYARD Céline, COSSIEZ Alice, BRIEST David, LALLEMENT Martine).**

12) Questions diverses : questions et informations diverses

- Aurore LÉVÈQUE : CMJ et le nom de l'école, les propositions sont arrivées, le vote va avoir lieu.
- Séverine BERTHAUD : classe de neige, remerciements pour le financement communal.
- Marie-Claude LEGIVRON : Collecte du Soutien Marnais à la salle des fêtes, événement En Rou(t)e Libre, le 19 mai. Circulation douce sur routes fermées entre les villages, place festive de 10h à 18h.
- Jean-Marie BAUDOIN : travaux rue du Marronnier, interdiction de tourne à droite en venant de Ramponneau à ce niveau (à venir). Poteaux et câbles + trottoirs à terminer (enrobés). Rue Pasteur à sécuriser.



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actu' à l'autre ... (extraits)

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024

1) Approbation du compte rendu du 19 février 2024 :

Votes : 18 pour (Seront désormais consignées, nominativement, dans le procès-verbal, les orientations de vote de chacun d'entre nous.)

2) Approbation du CFU 2023 et affectation du résultat :

Le compte financier unique ou CFU regroupe les « anciens » compte de gestion et compte administratif. En investissement : 212 592,35 € de recettes et 246 426,27 € de dépenses: un déficit de 33 833,92 €. S'ajoute le déficit avec lequel nous avons démarré l'année : 91 920,82 €, un déficit d'investissement cumulé de 125 754,74 €.

En fonctionnement : 1 999 860,59 € de recettes et 1 666 744,56 € de dépenses, soit un excédent de 333 116,03 €. S'ajoute le petit excédent de 2022, soit 362 164,68 €.

Affectation du résultat : Sachant que nous avons un déficit d'investissement et que la législation nous impose de le combler avant tout, le résultat sera :

En investissement : 125 754,74 € ; En fonctionnement : le reliquat, soit 236 409,94 €

Votes : 17 pour (le maire étant sorti de la salle du conseil, il ne peut voter)

3) Vote des taxes locales :

Compte-tenu du relèvement des taxes locales en 2023, de notre engagement à ne plus y toucher sur le mandat, je propose de conserver les taux de l'an passé ; l'arbitrage budgétaire permettant cela. En revanche, les bases nationales d'imposition 2024 communiquées par la DGFIP : +5,5% pour le foncier bâti, +2,9 % pour le foncier non bâti et +13,95 % (TH et TH sur les logements vacants).

Votes : 18 pour

4) Budget primitif 2024 :

Vous avez été destinataire du projet lors de la réunion de finances du 15 mars dernier.

Pour rappel, est estimé un budget de 2 203 617,10 € en fonctionnement et de 655 775,34 €, après inscription d'écritures d'ordre, qui intègrent les frais d'études engagés pour le réaménagement de la mairie, de la rue des Semons et de la rue Lamartine et les affectent aux biens respectifs.

Sans observations particulières, je vous propose de passer au vote du budget 2024. **Vote : 18 pour**

5) Arrêt de la cartographie des Zone d'Aménagement des Énergies renouvelables :

La concertation publique a eu lieu du 26 février au 20 mars 2024, conformément à la délibération prise lors du conseil municipal du 19 février dernier. La commune de MARDEUIL ne prévoit pas de développement de l'éolien terrestre, en raison de contraintes liées au classement au titre de l'UNESCO, à la proximité des habitations et des cultures agricoles. Les élus proposent de prioriser le développement du solaire sur toitures, du solaire au sol, dans les espaces déjà artificialisés tels que les parkings, les bâtiments publics et industriels sur l'ensemble du territoire communal. **Vote : 18 pour**

6) Subvention CCAS :

Comme chaque année, après l'approbation du budget primitif, il nous faut valider la subvention versée au CCAS, afin de lui permettre de réaliser ses actions : repas des anciens, colis aux ainés, aides diverses.

Le budget alloué est de 18 800€. **Vote : 18 pour**

7) Subventions diverses :

- L'association « Vie Libre » sensibilise aux effets, dangers et conséquences de la consommation d'alcool et autres produits psychoactifs, auprès des familles. Proposition d'une subvention de 250€ et 300€ (délibération du 11 décembre 2020, non versée). **Vote : 17 pour** (LEMOINE Patrice, membre actif de cette association ne prend pas part au vote).

- Renouvellement à notre adhésion à la Mission Coteaux, Maisons et caves de Champagne (0,50€/hab/an), soit 740 €. Apposer un panneau qui montre cette adhésion aux entrées de commune est souhaitée. **Vote : 18 pour**

8) Informations diverses et tour de table :

- Taxation des piscines : La commission des impôts directs, réunie à la demande de Mme Couvreux, géomètre au cadastre, a rappelé la nécessité de taxer les piscines. Elle a suggéré le montant de 2,29 € par m², moyenne des communes environnantes comme base. La surface en eau sert de base à la taxation (piscines non couvertes), pour les piscines couvertes la taxation se fait sur la base d'une dépendance classique.

- Occupation du domaine public : Réflexion à mener pour discussion lors du prochain CM : l'occupation du domaine public ne peut pas être gratuite.

- Décès de Monsieur BOUTILLIER Régis, ancien agent de la commune. Une composition a été envoyée, ainsi qu'une carte de condoléances de Monsieur le maire au domicile familial.



Voirie - Plan de circulation

Modifié en août 2022, le plan de circulation va connaître de nouvelles modifications à moyen terme.

Une consultation a été faite auprès du Conseil Départemental de la Marne, afin d'appréhender les enjeux réglementaires et les adaptations susceptibles d'être réalisées.

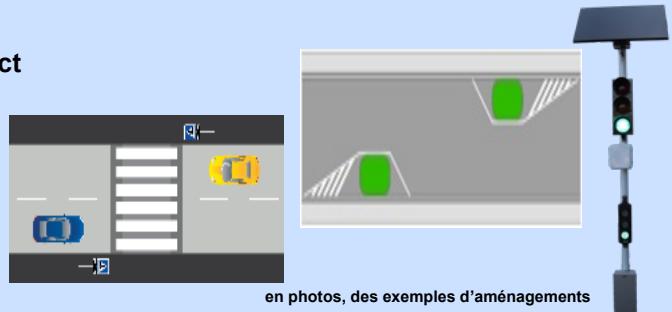
Plusieurs axes ont été scrutés :

- route des Meules,
- rue du Marronnier,
- carrefour Semons/Docteur Roux/Paul Langevin
- rue Pasteur



L'impératif de sécurité, de circulation douce et de respect des règles de sécurité routière induisent des aménagements tels que : mise en place de plateaux, chicanes, feux récompenses, rétrécissements de chaussées notamment.

La faisabilité ainsi que les coûts de ces aménagements donneront le rythme des travaux futurs.



en photos, des exemples d'aménagements

ZONE URBANISABLE :

Ce projet se heurte à plusieurs facteurs qui empêchent une avancée réelle : volonté des propriétaires et exploitants de vendre, contrepartie de terres agricoles, coûts financiers.

Aussi, il est mis en sommeil, en attendant que les choses évoluent.

Certains en seront satisfaits, d'autres non !

Ce projet est d'autant plus important pour la commune que le ZAN* va nous contraindre, que tôt ou tard, un PLUi** viendra modifier les zonages de notre commune, que le SRADDET*** donnera une orientation à notre territoire, que, pour se développer, il nous faut permettre à de jeunes ménages de venir bénéficier de nos structures scolaires, sportives et associatives ...

Il en est ainsi, nous n'allons pas pour autant abandonner notre mission de maintenir un cadre de vie agréable à nos habitants, en végétalisant la commune, en créant des lieux de repos et de détente.

* ZAN : Zéro Artificialisation Nette

** PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

*** SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

14 Mars : Enrobés finaux rue du Marronnier

Une réunion publique a eu lieu, à la demande des riverains, sur la dangerosité liée aux véhicules descendant la rue, notamment en venant d'Épernay : vitesse et déport.

Budget : 160 000€

Sera interdit le tourne à droite en venant de Ramponneau



Réfection de l'espace qui mène à l'entrée maternelle et sportif : 90m² en enrobé. Un sol qui permettra aux parents et enfants de cheminer sereinement. **Budget : 10 000€**





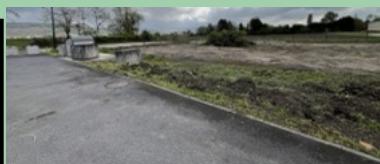
TRAVAUX / ESPACES VERTS

Parking Pasteur

Point de crispation au moment des vendanges, cet espace, cédé partiellement il y a peu, sera aménagé.

La commune, souhaite valoriser cette entrée de village. Elle végétalisera, ici comme ailleurs le paysage.

Le collecteur de verre sera déplacé rue de Belleville rapidement



Plantations d'hiver et de printemps

Service technique (ST) toujours : le fleurissement est en place, le « bananier géant de Mardeuil » a été taillé au maximum, rdv dans 3 mois pour la photo



Le gain permis par cet équipement : jusqu'à 70% de la facture d'électricité.



Réfection des bancs Place de la commune de Paris



Le service technique (ST) a profité du temps maussade et pluvieux pour faire des travaux dans les bâtiments communaux et pour rénover le mobilier extérieur.



Rénovation sanitaires terrains de sports

Accessibilité, rampe d'accès, WC PMR, plomberie, serrurerie, électricité, menuiseries intérieur et extérieur, carrelage et faïence, gros œuvre, peinture contrôle d'accès et bureau de contrôle : LA TOTALE !

Un budget de 75 000€ qui va nécessiter une surveillance drastique pour éviter les dégradations !



Eclairage de l'Église : Le ST passe aux LED

Dans la série : poursuite d'économies liées aux coûts de l'énergie (suite), c'est au tour de l'église de se faire un lifting visuel ...

Les agents du ST sont intervenus pour supprimer les anciens luminaires devenus énergivores et les remplacer par des LEDS.

Cela, pour votre confort rétinien et une meilleure utilisation des finances communales.



Le savez-vous ?

LED, vient de l'anglais Light-Emitting Diode. En français, on devrait dire DEL, pour Diode Électroluminescente.

La LED est un dispositif opto-électronique fait de matériau semi-conducteur, capable d'émettre de la lumière lorsqu'il est parcouru par un courant





Ça nous arrivera à tous !

Une formation : dans quel but ?

La Formation des Aidants est un dispositif proposant plusieurs **modules de formation à destination des proches aidants**. La formation a pour objectifs de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au proche malade, en situation de handicap ou de dépendance afin de trouver les réponses adéquates à ses situations. L'objectif est aussi de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes près de chez soi.

Les détails par module :



Aidant - Aidante : personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.



Module 4 : Trouver sa place avec les professionnels

Le module 4 invite les aidants à identifier quelles peuvent être les difficultés rencontrées dans les relations avec les professionnels. Ceci pour être dans une relation équilibrée avec ces derniers et son proche afin que chacun puisse avoir une vision claire de son rôle et de sa place.



Module 5 : Comment s'y prendre avec son proche pour les gestes de la vie quotidienne ?

Il s'agit, à travers de ce module 5, d'identifier les gestes de la vie quotidienne qui posent problème et de repérer les aides humaines et techniques existantes pour relever ces difficultés. Ainsi, chacun pourra trouver ses propres solutions pour faciliter la réalisation de certains gestes.



Module 6 : Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Ce dernier module permet d'interroger sa vie personnelle – sociale, familiale, professionnelle – et la manière dont elle est impactée par son rôle d'aidant. Il s'agit également de connaître les dispositifs pouvant faciliter la conciliation entre vie d'aidant et vie personnelle pour définir les stratégies que chacun peut et souhaite mettre en œuvre pour soi-même.

Ce programme de formation est élaboré par l'Association Française des aidants :

Depuis sa création en 2003, l'**Association Française des Aidants** écoute et porte la parole des aidants. Face à une prise en compte de leur situation encore insuffisante, voire négative ou parfois même condescendante, elle milite pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et leur juste place.

Où et quand ?

- **Module 1 :** Le vendredi 17 mai 2024 de 14h à 17h
- **Module 2 :** Le jeudi 23 mai 2024 de 14h à 17h
- **Module 3 :** Le vendredi 31 mai 2024 de 14h à 17h
- **Module 4 :** Le jeudi 6 juin 2024 de 14h à 17h
- **Module 5 :** Le vendredi 14 juin 2024 de 14h à 17h
- **Module 6 :** Le vendredi 21 juin 2024 de 14h à 17h



- **Lieu** Association EntourAge, Salle du conseil de la Mairie de Mareuil sur Aÿ, 62 rue Carnot, 51160 Mareuil Sur Aÿ

Et concrètement ?

L'association Entour'Age et l'Association Française des aidants vous proposent un programme de formation de 18 heures séquencé en 6 modules de 3 heures chacun.

Les deux premiers modules constituent le socle (obligatoire) et seront suivis par les quatre autres modules complémentaires (optionnels). Cependant, la formation a été construite comme un parcours d'accompagnement et nous vous invitons, si vous le pouvez, à suivre l'ensemble des six modules.

La formation est gratuite mais le nombre de place est limité. Nous vous invitons à vous y inscrire le plus rapidement possible.

Pour obtenir des informations supplémentaires ou vous inscrire :

Contact :

Association Entour'Age

03 26 54 82 15

secretariat@entourage-bien-vieillir.fr

Venez participer à une formation qui vous est destinée



Formation des Aidants

Mareuil Sur Aÿ

Animée par des formateurs expérimentés, cette formation comprend 6 modules permettant de se questionner et d'analyser sa situation et de connaître ses propres ressources et celles de son environnement.

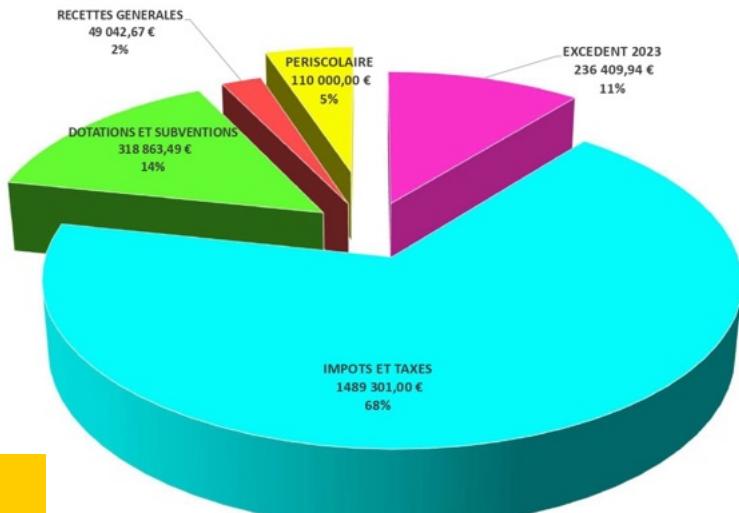
Un programme national de : avec le soutien de :

CNSA
Centre National des Services à l'Autonomie pour les seniors

A22 LA MONDIALE

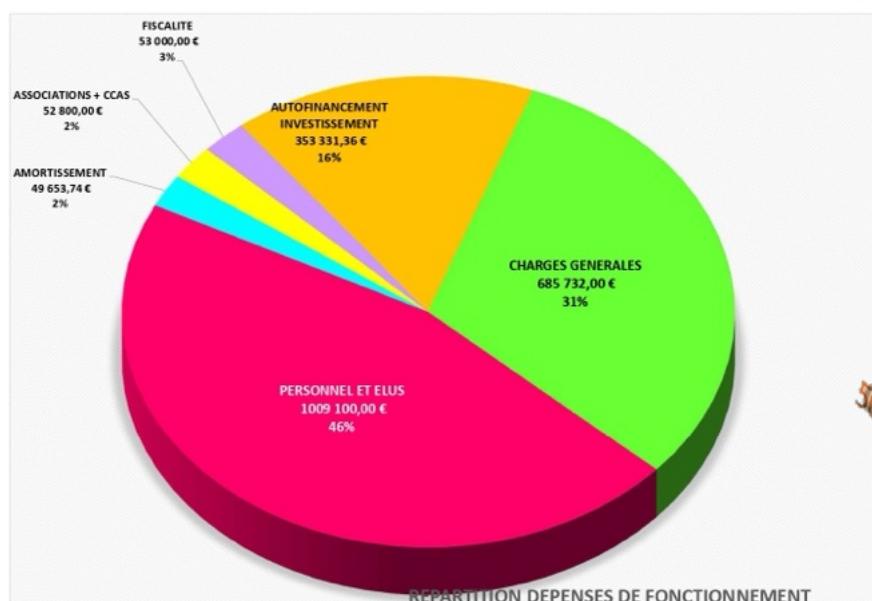
organisé par :

EntourAge
Bien Vieillir en Champagne



**Budget de Fonctionnement
2 203 617,10€**

REPARTITION RECETTES FONCTIONNEMENT



BUDGET 2024 :



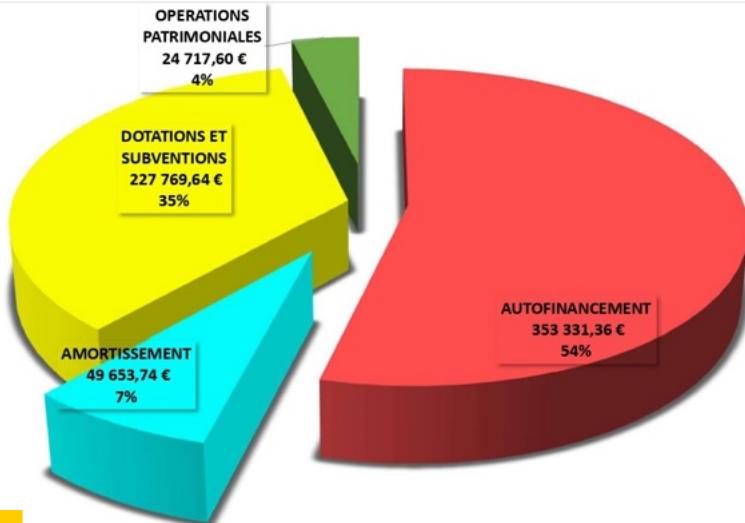
Principales taxes d'imposition applicables sur la commune pour 2024 (inchangées par rapport à 2023) :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37,98 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 38,08 %
- taxe sur les logements vacants et résidences secondaires : 23,59 %

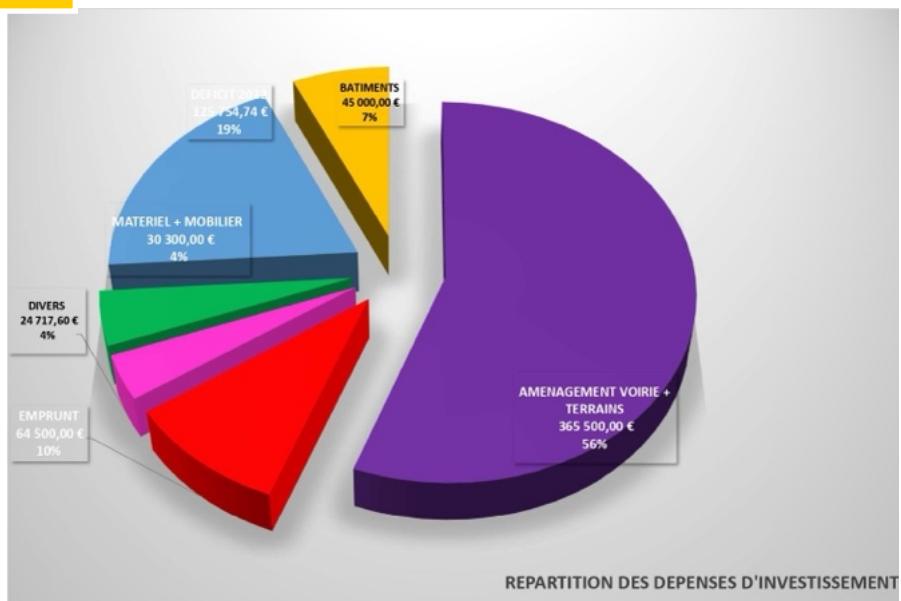
En revanche, les bases nationales d'imposition 2024 communiquées par la DGFIP augmentent de la façon suivante :
> +5,5% pour le foncier bâti,
> +2,9 % pour le foncier non bâti
> et +13,95 % (TH et TH sur les logements vacants).



**Budget d'Investissement
655 772,34€**



REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

PRUDENCE IMPOSÉE

Après de nombreuses années sans hausse de la pression fiscale communale, il a fallu se résoudre à l'augmenter en 2023.

Engagement avait alors été pris de ne plus y toucher du mandat.

Le conseil municipal a voté en ce sens les taxes 2024 dans sa séance du 25 mars dernier.

Les budgets sont de plus en plus contraints, il faut constamment faire des arbitrages afin de maintenir à l'équilibre nos dépenses et nos recettes.

Soit dit en passant, l'État veut nous limiter dans nos financements, en nous demandant de soutenir les entreprises ... mais s'endette toujours davantage dans des proportions abyssales.

Faites ce que je dis ... pas ce que je fais*

* il se dit que cette expression trouve son origine dans l'Évangile selon Matthieu au verset 3 du chapitre 23 où elle a été employée en d'autres termes par Jésus-Christ.



ÉVÉNEMENT GRATUIT!

Organisée par l'ADT (l'Agence de Développement Touristique de la Marne, cette journée est dédiée à une expérience unique de balade sur route fermée !

Le circuit proposé vous emmènera à la découverte des richesses de la Champagne autrement et offre un environnement idéal à tous les passionnés de mobilité douce : vélo, trottinette, roller, marche à pied...

1. Sécurité avant tout : le parcours est fermé à la circulation automobile,

2. Liberté absolue : vous avez le contrôle complet de votre expérience, roulez à votre rythme, explorez différents itinéraires et profitez de chaque instant à votre manière,

3. Scénario pittoresque : le circuit est situé dans un cadre naturel spectaculaire : des paysages viticoles, patrimoniaux, tout au long de votre parcours,

4. Options pour tous : des itinéraires adaptés à tous les niveaux, vous pouvez également louer des vélos sur place si nécessaire.

5. Expérience sociale : rejoignez d'autres amateurs de mobilité douce, partagez cette aventure avec des amis et des proches,

6. Restauration et détente : de nombreuses animations jalonnent les villes et villages traversés, tout est prévu pour vos pauses détente et restauration.



VIGN'ART : Festival d'Art contemporain et de Land Art à MARDEUIL

INAUGURATION LE 18 MAI à 11H sur place



Coordonnées GPS
Latitude : 49.051573
Longitude : 03.937740

L'artiste se nomme Caroline LEGER

Cette 5ème édition aura lieu du 17 mai au 22 septembre 2024.

L'œuvre que vous verrez à Mardeuil :

A perte de vue ondule le paysage champenois. Soudain à la lisière des vignes verdoyantes, telle une forêt improbable surgie en quelques jours, une futaie jaillissante nous interpelle. Que portent en leurs cimes ces anatomies filiformes? Cerf-volants géants? Voiliers célestes? Tapis volants? Leurs voilures japonisantes semblent vouloir s'envoler vers le ciel. Ces grandes ailes blanches sont loin d'être des panneaux publicitaires mais au contraire, ils n'ont rien à vendre et cherchent à éveiller l'esprit. Ces mystérieux pictogrammes s'imposent à notre regard. Le temps d'un pique-nique, d'une rêverie, les messages qu'on déchiffre sous leurs frondaisons nous invitent à une méditation poétique.

Ces « Bulles » vues ici comme des phylactères nous emmènent dans des univers comiques ou poétiques (à travers des citations) en soulignant l'universalité des vins de Champagne.

A noter que l'école est partenaire du projet, que des élèves y travaillent ...

A proximité du Clos des Carelles

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

28 mars : Le dépouillement le soir du vote, à l'école par le CMJ

Après avoir proposé 4 noms, afin de nommer l'école du village, les élèves ont pu voter pour les départager.



Étaient proposés :
Georges SAND
Gisèle HALIMI
L'école de la fontaine
Rosa Parks

Avec 70% des votes, c'est
l'école de la fontaine qui l'emporte .

Merci au CMJ pour son travail



Inauguration le 24 Mai à 17h



LE CLOS DES CARELLES

Toujours de belles rencontres intergénérationnelles !!

Pour débuter cette nouvelle année, les participantes du Clos des Carelles ont retrouvé les enfants de l'Espace Laure pour des après-midi « jeux de société d'autrefois et d'aujourd'hui ».

Ces instants de vie sont toujours très appréciés de tous.



Nous nous sommes réunis pour fêter Pâques !!

Pour contacter l'animatrice :
Téléphone : 03/26/55/68/27
Mail : leclostescarelles@gmail.com
Nathalie DRUMEE



Centre de loisirs / Centre aéré



Dans le cadre des activités périscolaires et notamment pendant la pause méridienne, l'équipe d'animation accompagnée de Mr Fofana (ancien joueur professionnel) propose un **projet « initiation football »** aux enfants volontaires.

Ce projet a pour objectif de faire découvrir une nouvelle activité sportive et de créer davantage de cohésion d'équipe puisqu'il s'agit d'un sport collectif.

Pour débuter ce projet, les enfants ont été voir un entraînement de football de l'équipe de Reims et ont pu rencontrer les joueurs pour quelques dédicaces. Différents ateliers et petits matchs auront lieu au cours du mois de mai.

Mercredi 27 mars, l'équipe d'animation a proposé un grand jeu s'intitulant « A la recherche des œufs perdus ».

En effet, les enfants avaient pour objectif de retrouver les différents morceaux des œufs dissimulés dans le jardin. Avec l'aide des résidents du clos des Carelles, chaque équipe a pu reconstituer les œufs et tous les enfants sont repartis avec un panier rempli de chocolat. L'après midi s'est terminé autour d'un petit goûter tous ensemble.





TENNIS CLUB

www.tennis-club-mardeuil.fr / tennis.club.mardeuil@gmail.com

La 12^{ème} édition du tournoi interne homologué s'est déroulée du 13 janvier au 23 mars 2024.

Pour les féminine, le juge-arbitre a innové cette année en prévoyant une finale 3^{ème} série et une finale 4^{ème} série.

En 3^{ème} série, Eloa MERIAUX (15/4) l'emporte face à Gaëlle de CHILLOU (15/5),

En 4^{ème} série Audrey de CHILLOU (30/5) sort victorieuse face à Marine COURTOIS (30/4),

Chez les hommes Jérôme HARROIS (30) gagne face à Antoine POITTEVIN (30/1).

En consolante, victoire de Loïc MERIAUX opposé à Loïc HIMMOETE.



Une équipe jeunes a participé aux raquettes FFT ados le dimanche 17 mars . Elle était composée de Maddy MARTINET, Matilde DA COSTA et Romane LENIQUE, et s'est classée 7^{ème} pour leur première compétition. Bravo à elles.

Les championnats par équipes reprennent également, fin avril et les dimanches de mai. 3 équipes sont engagées, une féminine en département et deux masculines, une en Région et l'autre en département. Nous leur souhaitons de bons résultats !

Comme chaque année, le club organise une journée de doubles mixtes le 7 juillet et la journée pour les jeunes le 6 juillet.

Par ailleurs, une journée à Roland Garros est organisée le 26 mai pour les adhérents, sur réservation avec trajet en bus.

Des places de bus pour se rendre à Paris sont encore disponibles. Départ à 7 heures de Mardeuil et retour vers 22 heures. Tarif 15€ par personne.

Si vous êtes intéressés pour vous rendre sur Paris sans accès à Roland GARROS, contactez-nous.

Agenda :

28 avril au 16 juin : championnats par équipe

15 juin - Assemblée Générale

6 juillet – Fête du club junior

2 au 29 septembre – 17^{ème} édition du tournoi

Le samedi 8 juin de 10h à 15h, le club organise une journée d'inscriptions pour la prochaine saison 2024/2025 notamment pour la composition des groupes d'entraînement.

Vous serez accueillis le matin avec le café et les croissants et un brunch à partir de 11h30.

Priorité est donnée aux adhérents actuels pour les cours adultes et jeunes jusque mi-juillet.

Les nouveaux licenciés souhaitant prendre des cours de tennis pourront s'inscrire à partir de mi-juillet, dans la limite des places disponibles selon les groupes de niveaux et d'âge.

Inscription sur TENUP possible ou par feuille d'inscription et dépôt du dossier et du chèque de paiement auprès de la Présidente en dehors de cette date. Renseignements par mail ou sur le site du club.

CLUB CULTUREL

Marie-Claude DERVIN / 06-78-79-53-95

Le club culturel de Mardeuil tiendra son **assemblée générale**, pour les adhérents à jour de leur cotisation, **le jeudi 13 juin à 18 h30 à la salle des fêtes**.

Nous sommes à la recherche d'un chanteur ou chanteuse avec sono pour le réveillon de 31 décembre 2024 si vous connaissez n'hésitez pas à en parler à Mme Dervin Marie-Claude 0678795395

Mme Lefevre Eveline 06 79 58 17 50

Mme Littaye Catherine 07 50 52 93 12

Adresse mail : clubcultureldemardeuil@gmail.com

Site internet : www.clubcultureldemardeuil.fr sur Android





AMICALE DES ÉCOLES

LE LOTO DES ECOLES : le 24 mars, l'amicale a organisé un loto ouvert à tous. Un bon moment et une réussite pour l'école, c'est un évènement important. Merci à tous les bénévoles.



Ce qui va bientôt se passer !

CROSS DE L'ECOLE : 31 MAI 2024

L'amicale offre le gouter aux élèves de l'école qui participent au cross. Le gouter est distribué après chaque course.

FÊTE PATRONALE : JUIN 2024

L'amicale organise et s'occupe de la buvette de la fête patronale.

REPAS DE FIN D'ANNEE :

L'amicale propose un repas de fin d'année lors de la kermesse de l'école.

REMISE DES FOURNITURES SCOLAIRE :

L'amicale organise une remise de fourniture de trousse pour les futurs CP et une calculatrice pour les futurs 6èmes.



Merci aux institutrices pour l'organisation.



Vous pouvez nous rejoindre !

Tous les parents sont les bienvenus pour apporter leur aide, c'est pour l'école, pour nos enfants. Les membres de l'amicale des écoles.

TIR CLUB CHAMPENOIS

tirclubchampenois@yahoo.com

Cette année le Tir Club Champenois a atteint le maximum d'adhérents.

Avec une forte participation aux différents concours : Départementaux, Régionaux, Coupe école de tir, Challenge Muizon, pas moins de 11 médailles ont été gagnées notamment grâce à l'école de tir « 6 or et 2 argent »

Trois tireurs se détachent nettement :

Pistolet : Zoe Bliard « 4 or »

Carabine : Clara Guillet « 1 or et 1 argent »
Thibault Koralewski « 1 or et 1 argent ».

Quant aux autres participants leurs résultats sont en nette progression avec notamment une 4ème place prometteuse pour William Railla.

Ces trois médaillés sont d'ores et déjà sélectionnés au concours France qui aura lieu du 09 au 12 mai 2024 au Capitole à Châlons en Champagne.

Les adultes ne sont pas en reste, les 5 inscrits se classent dans les 6 premières places au départementaux et décrochent 3 médailles :

- au pistolet, l'argent pour Ambre Debruyne, le bronze pour Jessica Railla
- et à la carabine le bronze pour Damien Walle.

Tous qualifiés aux régionaux.

Le TCC participe également à la « faîtes du sport et au Téléthon »

Le président Guy Poittevin

Tél : 06 76 29 50 91

E-mail : tirclubchampenois@yahoo.com





SECTION LOCALE DES VIGNERONS Christophe TANNEUX

Lors de ce rendez vous bi-annuel, la section locale des vignerons de Mardeuil vous offre ne invitation et une explication :

Nous vous donnons rendez vous le **VENDREDI 24 MAI 2024 de 19h à 21h** pour les *Apéros Mardouillats* sur le Jard de Mardeuil !!! Pendant cet apéro, vous pourrez vous détendre et abordés avec vos amis des sujets aussi variés que la natation synchronisé de lapins nains, la migration des volatiles sans ailes en Kirghizie ou encore le chifoumi chez les amputés, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale avec champagne, musique et planche apéro .



Après l'invitation, l'explication vigneronne du moment : Connaissez vous le souci numéro 1 du vignoble Champenois ? La flavescence dorée : c'est une maladie grave due à un phytoplasme.

Cette bactérie est transmise à la vigne par un insecte: la cicadelle. La cicadelle a été accidentellement importée d'Amérique du Nord et découverte dans le vignoble du Sud-Ouest dès le début du siècle dernier. L'insecte s'y plaisant a élu domicile, fondé famille avec femme et enfants et se trouvant très à l'étroit, s'est répandu dans tout le Sud de l'Europe.

Le phytoplasme quant à lui ,est endémique d'une espèce d'arbres : l'aulne européen et ne présentait aucun danger pour la vigne, jusqu'à ce que la cicadelle nouvellement arrivée casse la croute sur un aulne ingérant au passage la bactérie . La cicadelle repue, roupille une paire d'heure et afin d'éviter les bouchons sur les conseils de la cicadelle futée, va poursuivre son chemin jusqu'à une vigne. Sa vie se limitant à voler et manger, elle va se nourrir de cette vigne et en profiter pour lui refiler ses miasmes: la flavescence dorée est née . Cette version est romancée et gentillette mais la réalité tourne



vinaigre car c'est une maladie incurable et très contagieuse dont la finalité est la mort du pied de vigne . Cette maladie aux relents de phylloxéra et de Covid, est désormais installée durablement sur notre territoire et le seul moyen de freiner son expansion est la détection et l'arrachage des pieds.

A Mardeuil, après avoir eu un cas de Flavescence dorée en 2020, plus aucun cas n'est à déploré mais désormais, tous les ans, une détection aura lieu.

La section locale est à votre disposition pour tous renseignements.

HARMONIE DE MARDEUIL

saxo.vosgien@laposte.net

La saison 2023-2024 a donné beaucoup d'occupation aux musiciens mardouillats.

Après les cérémonies du 11 novembre à Ambonnay et Mardeuil en compagnie des enfants de l'école de la Fontaine, l'Harmonie a partagé le concert d'automne avec l'Accordéon Club d'Epernay.

Les musiciens ont célébré Sainte-Cécile dignement et apporté leur modeste contribution au Téléthon. L'année 2023 s'est terminée avec un concert de Noël donné à l'église. Janvier a marqué la reprise avec la célébration de Saint-Vincent, le samedi 20 janvier à Mardeuil, lundi 22 à Boursault pour la confrérie de la Vallée de la Marne et le samedi 27 à Ambonnay. L'Harmonie s'est rendue en Haute-Marne faire une animation aux résidents de La Providence, établissement de Montigny-le-Roi le samedi 16 mars.



Puis les musiciens ont continué la préparation du concert de printemps, qui s'est déroulé le dimanche 12 avril dernier. Le thème de celui-ci, était le voyage par le rêve, avec des morceaux variés. L'Harmonie a accueilli la Fanfare de Fleury-la-Rivière à cette occasion. Cet échange a pu enfin se concrétiser après les contremorts occasionnés par les confinements du COVID. Cinq élèves de l'école de musique ont rejoint les rangs de l'Harmonie lors de ce concert.

Après la commémoration du 08 mai, plusieurs manifestations sont programmées :

Animation musicale pour la manifestation "En Rou(t)e libre" le dimanche 19 mai

Animations pour la fête patronale de MARDEUIL tout le week-end des 07 et 08 juin

Fête de la musique le 21 juin et Fête des écoles à Mardeuil, le samedi 22 juin

Animations pour la Fête nationale, cérémonie et aubade le 14 au matin.

L'Harmonie, à côté de ses activités musicales, organise un tournoi de pétanque le samedi 1^{er} juin toute la journée. Notre école de musique vous propose toujours l'apprentissage de la musique et des instruments.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement :

TOURNANT Charlène

06/66/88/22 charlene.tournant@gmail.com

PETITDEMANGE Gérald

06/10/11/32/49 saxo.vosgien@laposte.net

Le président, le directeur et l'ensemble des musiciens sont toujours autant enthousiastes de vous divertir et de vous faire profiter de leur musique.

Luc FOULON, Président de l'Harmonie de Mardeuil



JUDO / JIU JITSU

André HUBERT / 06-89-39-80-62



Le judo club de Mardeuil a réalisé plusieurs rencontres sportives ces derniers mois.

Tout d'abord en tournoi et challenge : amicaux à Montmirail et à Cormontreuil où le club remporte la coupe du respect d'autrui et de l'entraide .. puis en compétition officielle notamment Louis Loppin-Voisin, Nicolas Loppin-Voisin et Noah Chambrot ont participé aux qualifications des championnats de France pour lesquelles ils ont atteint en 8ème de finale avec une possibilité de rattrapage pour Noah et Nicolas en 3ème division.



Chez les plus jeunes Lola Boulard se qualifie au critérium pour les France et devait représenter la Marne au championnat par équipe féminine.

Malheureusement l'aventure s'arrête là, suite à une blessure.

On peut aussi féliciter Victor Marchiset et David Lorenzo qui accèdent au critérium mais qui ne seront malheureusement pas qualifiés.



CRITERIUM DEPARTEMENTAL BENJAMIN

DIMANCHE 24 MARS 2024

2eme



BOULARD LOLA



7eme /16



8eme /18



Lola se qualifie pour représenter la Marne au championnat par équipe et se qualifie pour le bassin champenois



* Classe d'eau:

La classe des CE2/CM1 a réalisé une classe d'eau du 5 au 12 avril. Au programme de ces 5 jours: découverte de l'eau dans le monde, les inégalités de répartition, création d'une charte pour préserver l'eau, journée à Coolus à la découverte des invertébrés aquatiques, du cycle de l'eau, des zonations piscicoles et des poissons, visite de la station d'épuration de Damery après avoir découvert celle de Mardeuil en début d'année, le cycle de l'eau domestique ...



Différents intervenants sont également venus à l'école:

Mme de Laâge de Terre Avenir, M. Karimet de la fédération de pêche et M. Max DENIS, VP Eau et Assainissement à l'Agglo d'Epernay. Une semaine riche en découvertes!



* Salmanazar:

Les élèves du CE2 au CM2 sont allés au théâtre Le Salmanazar afin d'assister au spectacle "mensonge". Une première pour beaucoup d'enfants qui ont bien apprécié ce moment!



* Mobiklasse:

Les élèves du CP au CM2 ont eu la chance de découvrir l'Allemand dans le cadre du programme "Mobiklasse". L'intervention s'est déroulée le 8 février et a permis à tous les enfants de s'initier à cette langue par le jeu et le chant. Les enfants étaient ravis!



*Ecole et Cinéma:

Les élèves de CM1 CM2 sont allés aux 2 dernières séances de cette année. En février, ils ont eu la chance de découvrir « les Burlesques » avec entre autres Charlie Chaplin et en avril, ils ont visionné un très beau film d'animation « le Tableau ».



Les erreurs de tri ne sont pas sans conséquence

Mais :

22 % d'erreurs de tri soit 578 tonnes

Coût Passage chaîne de tri = 157 630 €

+ Coût incinération = 56 000 €

Plus de la moitié (12%) due à un mauvais geste de l'habitant (exemples :

Objet, textile, nourriture, verres...)

Avec des performances de collectes sélectives de l'ordre de 55kg/hab./an d'emballages et papiers recyclables, les habitants d'Epernay Agglo Champagne sont de très bons élèves.

Toutefois, malgré la simplification du geste de tri depuis le 1^{er} janvier 2023, des erreurs sont observées dans le bac/sac jaune.

Face à ce constat, l'Agglo souhaite rappeler aux usagers les bons gestes de tri à adopter.

12.5%, c'est la proportion, de déchets constatés dans le bac/sac jaune, impropre au recyclage, ce sont donc des « refus de tri ».



Seuls les trois bacs de l'Agglo sont désormais collectés, couvercles fermés, sans déborder et selon les consignes suivantes :

- **bac gris** : ordures ménagères dans des sacs dans votre bac.
- **bac jaune** : recyclables (emballages et papiers-journaux), vides et en vrac dans votre bac. Les sacs jaunes de tri sont interdits. Vos stocks inutilisés sont à rapporter dans votre mairie ou à l'Agglo.
- **bac marron** : biodéchets dans les sacs biodégradables, fournis par l'Agglo, dans votre bac. Ces sacs ne doivent pas être utilisés pour votre composteur.

Les sacs d'ordures ménagères et biodéchets, sur le trottoir, accrochés à un bac ou tout autre support, posés sur un bac... ne seront pas collectés.



1. Les objets métalliques, les batteries, les batteries au lithium, les piles, les appareils électroménagers, les bonbonnes de gaz, les câbles électriques, les téléphones portables.



2. Le verre cassé, les rasoirs, les cutters, les outils de bricolage.



3. Les seringues, les perfusions, les poches médicales, les masques souillés, les mouchoirs en papier, les couches culottes, les tampons et serviettes hygiéniques, les pansements, les compresses, les animaux morts.

4. Les câbles électriques, la ficelle agricole, la rubalise, les films de palette, les tuyaux d'arrosage, les sangles, les bâches, les rouleaux de tapisserie, les grands tubes en cartons, les balais, les parapluies, les pneus...

5. Les couvertures, les coussins, le textile, les chaussures...

6. Vides ou non, les contenants de produits dangereux souvent utilisés pour le bricolage (soude, acide, décapants, solvants...) ne peuvent pas être jetés dans la poubelle jaune. Ils contiennent des résidus de substances nocives pour la santé et l'environnement qui nécessitent un traitement spécifique.



Eric : Nous nous retrouvons pour une nouvelle conversation en tête à tête.

Candice : Ça fait plaisir de se revoir. Mais pourquoi tu te grattes la tête ? Des soucis ?

Eric : Non, pas du tout, c'est ma façon de réfléchir ! Une vieille manie ! Ta remarque me fait penser à une situation courante qui n'a rien de grave mais qui enquiquine régulièrement les familles !

Candice : La pédiculose du cuir chevelu ?

Eric : Exactement ! Les poux de tête ! Ces petits parasites qui colonisent les chevelures de nos enfants à l'école et qui provoquent des démangeaisons surtout à la nuque et derrière les oreilles et parfois une surinfection bactérienne, l'impétigo.

Candice : C'est un motif fréquent de consultation. On voit parfois des poux vivants, mobiles sur le crâne et en cherchant, des lentes qui ressemblent à des pellicules mais qui sont bien accrochées à la base du cheveu.

DÉTECTOR LES POUX



Eric : Comment tu t'en débarrasses ?

Candice : Les produits à base de *diméticone* sont efficaces et sans danger. C'est un dérivé de silicone qui tue les poux en les déshydratant et en les asphyxiant.

Eric : On évite les échecs en prenant soin de renouveler l'application une semaine après, pour tuer tous les poux éclos dans l'intervalle.

Candice : Raser les cheveux serait également une solution mais peu acceptable.

On peut compléter le traitement en passant méticuleusement un peigne à poux sur les cheveux mouillés plusieurs fois par jour.

Eric : C'est contraignant mais ça peut aider. Il est conseillé de décontaminer les bonnets, oreillers, brosses, par lavage à 60° pendant 30 minutes ou passage au sèche-linge à forte chaleur ou les enfermer dans un sac plastique pendant quelques jours.

Candice : L'éviction scolaire n'est pas nécessaire mais il est prudent de traiter la fratrie et identifier les élèves contaminés.

Eric : Pour rompre la chaîne de transmission, les parents doivent en parler entre eux, sans éprouver de honte, les poux n'ont rien à voir avec un défaut d'hygiène.

Candice : tu as raison, les parents n'ont pas à culpabiliser mais seulement à être attentifs aux cheveux de leurs enfants dès l'instant où ils sont en collectivité.

Docteurs Candice BEAUFORT et Eric BECK





Les îles à Mardeuil ?

La rivière Marne sort de son lit
photo prise de la route près de La Borde

> La section AD du cadastre mentionne ces lieux-dits :
l'île le port / la charognière / l'île de la ferme / les terres de l'île / les terres du bac



> Les Terres du bac :
Ce bateau à fond plat se déplaçait grâce à une poulie glissant sur un câble tendu pour relier les deux rives de la rivière (dès le XVI^e siècle).

Il assura la liaison des personnes et des engins agricoles avant son remplacement par un pont en 1872 et lors de la destruction de ce pont.



> La tête à l'âne :
Le nom de ce lieu-dit est une altération changeant la nature de l'île:
en effet, le nom *tête* = teste = coquille et l'ancien français *ane* = canard.



1940-1945 Photo S. Berthelot

Les canes venaient pondre leurs œufs sur cette île tranquille, devenue terre ferme afin de rectifier le tracé de la future voie ferrée, avant 1848.



Remerciements à Monsieur Pierre FOUCHER pour la documentation et les récits



Commémoration du 8 Mai 2024

Rassemblement à 11h pour un départ à 11h15 rue du 8 Mai

Itinéraire : rue de Belleville, rue du Millénaire, Cimetière (dépôt de gerbe), chant de la Marseillaise par les élèves de l'école, avenue Paul Langevin, rue Victor Hugo, Place de la Commune de Paris, Aubade de l'Harmonie à la fontaine devant l'école, vin d'honneur au préau des écoles

Le devoir de mémoire se doit de s'entretenir, nous sommes forts de notre Histoire

